

FICHE D'IDENTIFICATION ULM DE CLASSE 1

(à joindre à la carte d'identification)

a	b	c		d		e					f	Rév n°
B	2	0	1	S	F	0	4	0	7	4	E	-

a) Construction en série : B - autres cas : A

b) Monoplace : 1 - Biplace : 2

c) Paramoteur : 01 - Pendulaire : 02 - Multiaxe : 03 - Autogire : 04 - Aérostat : 05 - ULM à motorisation auxiliaire : 1A - 2A - 3A - Hélicoptère : 06

d) Code de l'autorité aéronautique

e) Numéro d'ordre

f) Utilisation : Loisir : L - Activité particulière : T - Loisir et activité particulière : E

Appellation ou type d'ULM	R-BUS 2 - 31
Constructeur	NIVIUK GLIDERS / AIR GAMES S.L.
Adresse	Carrer del Ter, 6 nave D 17165 LA CELLERA DE TER - GIRONA - ESPAGNE

DESCRIPTION DE L'ULM

Activités particulières prévues	n/a				
Options prévues	n/a				
Masse minimale	Masse maximale	Voilure			
		Fabricant	Modèle/Référence		
100 kg	450 kg	Niviuk Gliders/Air Games SL	R-Bus 2 - 31		
Référence manuel d'utilisation		Référence manuel d'entretien		Surface à plat	Résistance minimale d'ancrage
Manuel R-BUS 2		Manuel R-Bus 2		31 m²	2400 daN
Limitations du constructeur de la voile vis-à-vis des GMP		Puissance maximale 73.5 kW			

Pour le Ministre chargé de l'Aviation Civile

Document établi le : 21 Février 2023

(annule et remplace toute version précédente)

A remplir par le constructeur d'ULM en série ou par son représentant pour toute copie conforme remise à l'acheteur.

Je soussigné....., certifie que l'ULM, numéro de série :....., est conforme au dossier technique ayant fait l'objet de la présente fiche d'identification.

à le :
signature et cachet de l'entreprise

FICHE D'IDENTIFICATION ULM DE CLASSE 1

(à joindre à la carte d'identification)

a	b	c	d	e	f	Rév n°
B	2	01	SF	04075	E	-

a) Construction en série : B - autres cas : A

b) Monoplace : 1 - Biplace : 2

c) Paramoteur : 01 - Pendulaire : 02 - Multiaxe : 03 - Autogire : 04 - Aérostat : 05 - ULM à motorisation auxiliaire : 1A - 2A - 3A - Hélicoptère : 06

d) Code de l'autorité aéronautique

e) Numéro d'ordre

f) Utilisation : Loisir : L - Activité particulière : T - Loisir et activité particulière : E

Appellation ou type d'ULM	R-BUS 2 - 34
Constructeur	NIVIUK GLIDERS / AIR GAMES S.L.
Adresse	Carrer del Ter, 6 nave D 17165 LA CELLERA DE TER - GIRONA - ESPAGNE

DESCRIPTION DE L'ULM

Activités particulières prévues	n/a		
Options prévues	n/a		
Masse minimale	Masse maximale	Voilure	
		Fabricant	Modèle/Référence
120 kg	450 kg	Niviuk Gliders/Air Games SL	R-Bus 2 - 34
Référence manuel d'utilisation	Référence manuel d'entretien		Surface à plat
Manuel R-BUS 2	Manuel R-Bus 2		34 m²
Résistance minimale d'ancrage	2400 daN		
Limitations du constructeur de la voile vis-à-vis des GMP	Puissance maximale 73.5 kW		

Pour le Ministre chargé de l'Aviation Civile

Document établi le : 21 Février 2023

(annule et remplace toute version précédente)

A remplir par le constructeur d'ULM en série ou par son représentant pour toute copie conforme remise à l'acheteur.

Je soussigné....., certifie que l'ULM, numéro de série :....., est conforme au dossier technique ayant fait l'objet de la présente fiche d'identification.

à le :
signature et cachet de l'entreprise

FICHE D'IDENTIFICATION ULM DE CLASSE 1

(à joindre à la carte d'identification)

a	b	c	d	e	f	Rév n°
B	2	01	SF	04076	E	-

a) Construction en série : B - autres cas : A

b) Monoplace : 1 - Biplace : 2

c) Paramoteur : 01 - Pendulaire : 02 - Multiaxe : 03 - Autogire : 04 - Aérostat : 05 - ULM à motorisation auxiliaire : 1A - 2A - 3A - Hélicoptère : 06

d) Code de l'autorité aéronautique

e) Numéro d'ordre

f) Utilisation : Loisir : L - Activité particulière : T - Loisir et activité particulière : E

Appellation ou type d'ULM	R-BUS 2 - 37
Constructeur	NIVIUK GLIDERS / AIR GAMES S.L.
Adresse	Carrer del Ter, 6 nave D 17165 LA CELLERA DE TER - GIRONA - ESPAGNE

DESCRIPTION DE L'ULM

Activités particulières prévues	n/a		
Options prévues	n/a		
Masse minimale	Masse maximale	Voilure	
		Fabricant	Modèle/Référence
150 kg	450 kg	Niviuk Gliders/Air Games SL	R-Bus 2 - 37
Référence manuel d'utilisation	Référence manuel d'entretien		Surface à plat
Manuel R-BUS 2	Manuel R-Bus 2		37 m²
Résistance minimale d'ancrage	2400 daN		
Limitations du constructeur de la voile vis-à-vis des GMP	Puissance maximale 73.5 kW		

Pour le Ministre chargé de l'Aviation Civile

Document établi le : 21 Février 2023

(annule et remplace toute version précédente)

A remplir par le constructeur d'ULM en série ou par son représentant pour toute copie conforme remise à l'acheteur.

Je soussigné....., certifie que l'ULM, numéro de série :....., est conforme au dossier technique ayant fait l'objet de la présente fiche d'identification.

à le :
signature et cachet de l'entreprise

FICHE D'IDENTIFICATION ULM DE CLASSE 1

(à joindre à la carte d'identification)

a	b	c		d		e					f	Rév n°
B	2	0	1	S	F	0	4	0	7	7	E	-

a) Construction en série : B - autres cas : A

b) Monoplace : 1 - Biplace : 2

c) Paramoteur : 01 - Pendulaire : 02 - Multiaxe : 03 - Autogire : 04 - Aérostat : 05 - ULM à motorisation auxiliaire : 1A - 2A - 3A - Hélicoptère : 06

d) Code de l'autorité aéronautique

e) Numéro d'ordre

f) Utilisation : Loisir : L - Activité particulière : T - Loisir et activité particulière : E

Appellation ou type d'ULM	R-BUS 2 - 40
Constructeur	NIVIUK GLIDERS / AIR GAMES S.L.
Adresse	Carrer del Ter, 6 nave D 17165 LA CELLERA DE TER - GIRONA - ESPAGNE

DESCRIPTION DE L'ULM

Activités particulières prévues	n/a				
Options prévues	n/a				
Masse minimale	Masse maximale	Voilure			
		Fabricant	Modèle/Référence		
210 kg	450 kg	Niviuk Gliders/Air Games SL	R-Bus 2 - 40		
Référence manuel d'utilisation		Référence manuel d'entretien		Surface à plat	Résistance minimale d'ancrage
Manuel R-BUS 2		Manuel R-Bus 2		40 m²	2400 daN
Limitations du constructeur de la voile vis-à-vis des GMP		Puissance maximale 73.5 kW			

Pour le Ministre chargé de l'Aviation Civile

Document établi le : 21 Février 2023

(annule et remplace toute version précédente)

A remplir par le constructeur d'ULM en série ou par son représentant pour toute copie conforme remise à l'acheteur.

Je soussigné....., certifie que l'ULM, numéro de série :....., est conforme au dossier technique ayant fait l'objet de la présente fiche d'identification.

à le :
signature et cachet de l'entreprise